



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



COVID-19  
RIPOSTE

Bureau de l'UNESCO à Libreville

## Lettre d'information N°10

Jan - Mars 2020



### Message du Chef de Bureau et Représentant de l'UNESCO au Gabon

*Pendant la crise sanitaire que connaît le monde entier, le Bureau de l'UNESCO à Libreville poursuit ses activités en limitant celles qui nécessitent les regroupement d'individus, tel que recommandé par les autorités locales, mais en privilégiant les opportunités de travail à distance par les moyens du numérique.*

*Le présent numéro de notre lettre d'information présente les actions de l'Organisation pendant le premier trimestre 2020, y-compris celles en réponse à la crise du COVID-19.*

***Dans le cadre du programme l'Éducation,** l'Organisation a lancé une coalition mondiale pour la continuité pédagogique. Au niveau local, des discussions ont été immédiatement entamées pour accompagner le Gouvernement, notamment les ministères en charge de l'éducation, dans la mise en œuvre de solutions d'éducation à distance.*

***Dans le domaine des Sciences naturelles,** la célébration de la Journée mondiale de l'eau pendant la crise sanitaire, a permis de rappeler que toutes les populations aient accès à l'eau de façon équitable pour lutter efficacement contre cette pandémie. La célébration de la Journée mondiale de la forêt,*

*quant à elle, s'est faite à travers un rappel sur l'importance des forêts et de la biodiversité, pour le maintien de la vie sur Terre.*

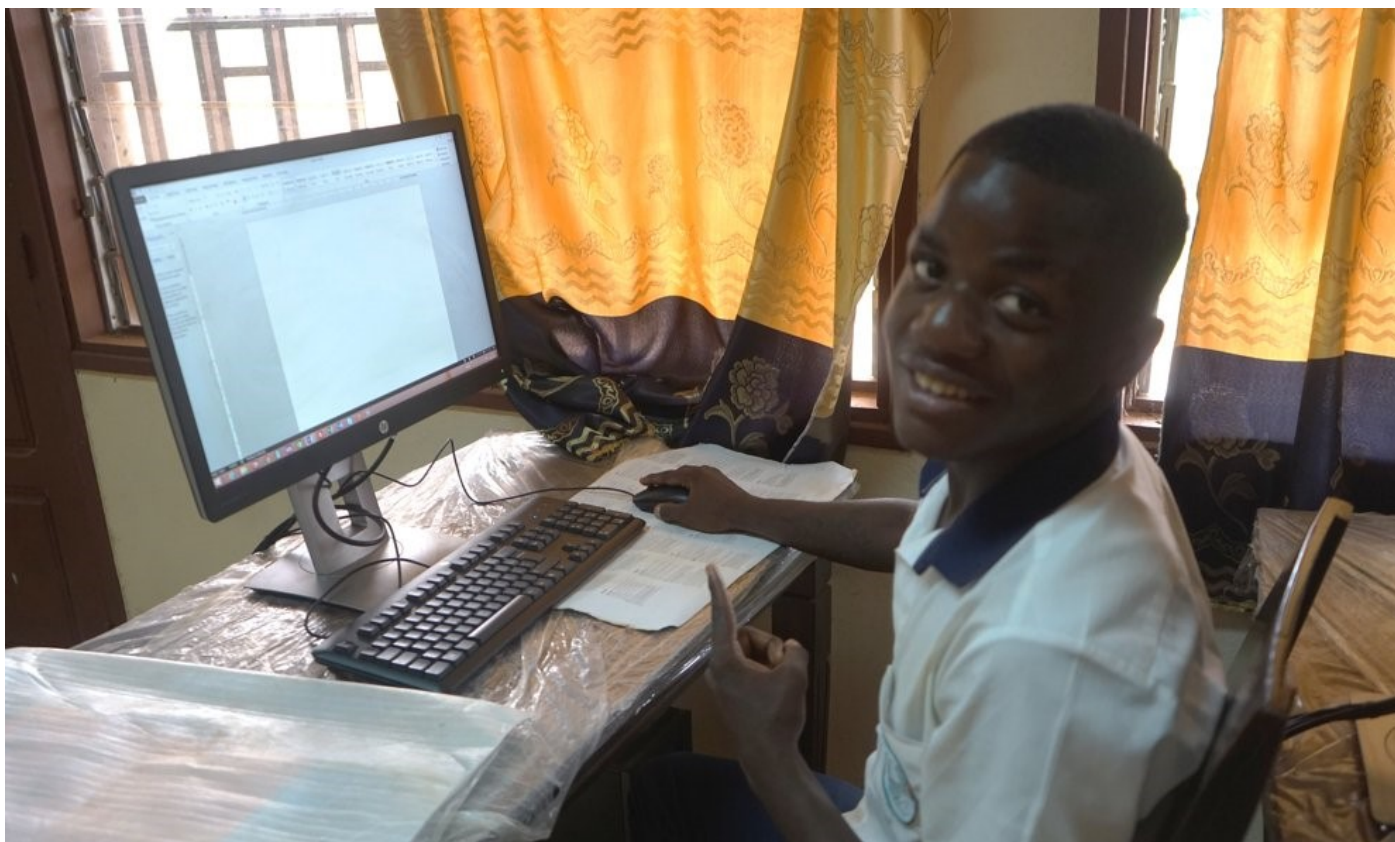
***En ce qui concerne les Sciences Humaines et Sociales,** la célébration de la Journée internationale de la femme a été marquée par un événement d'envergure avec une participation massive des membres du Gouvernement et des organisations de la société civile, sous le thème « Je suis de la Génération Égalité : Levez-vous pour les droits des femmes ».*

***Dans le cadres du programme Culture,** l'UNESCO a appuyé le Gabon dans la révision de sa liste indicative de biens naturels et mixtes, et dans la préparation du dossier de candidature du Parc national de l'Ivindo. Par ailleurs, elle a assisté le pays dans le lancement du Programme de soutien au renforcement des industries culturelles et créatives. Grâce à ce programme, l'Organisation va permettre à ce dernier de structurer ses filières des industries culturelles et créatives pour favoriser la création d'emplois, l'entrepreneuriat, la croissance des micro, petites et moyennes entreprises et l'autonomisation des femmes et des filles dans ce secteur. Enfin, le Bureau a promu les coiffures et produits capillaires naturels lors la Journée internationale de la femme.*

**Vincenzo Fazzino**



### **L'UNESCO lance une Coalition mondiale pour pallier à la fermeture massive des établissements scolaires et universitaires à cause du Covid-19**



Un élève au centre Former Ma Génération—Gabon 5000 de Makokou - © UNESCO

Selon Madame Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, « cette Coalition est un appel à une action coordonnée et innovante pour débloquent des solutions qui ne soutiendront pas seulement les élèves et les enseignants maintenant, mais aussi tout au long du processus de redressement, en mettant l'accent sur l'inclusion et l'équité ».

Plus précisément, elle vise à :

1. Aider les pays à mobiliser des ressources et à mettre en œuvre des solutions innovantes et adaptées au contexte pour dispenser l'enseignement à distance, en tirant parti des approches de haute technologie, de basse technologie et sans technologie ;
2. Rechercher des solutions équitables

et un accès universel ;

3. Assurer des réponses coordonnées et éviter le chevauchement des efforts ;
4. Faciliter le retour des élèves à l'école lors de la réouverture des établissements, afin d'éviter une hausse des taux d'abandon.

Plusieurs partenaires multilatéraux ont rejoint la Coalition, à l'exemple du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Organisation internationale du travail (OIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation mondiale de la santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM), Union internationale des télécommunications

(UIT), Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Banque asiatique de développement - Ont fait de même le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ou encore le fonds Education Cannot Wait (ECW). Tous sont convaincus de la nécessité d'un soutien rapide et coordonné aux États afin d'atténuer les effets néfastes des fermetures d'écoles, notamment pour les plus défavorisés.

Le secteur privé – Microsoft, GSMA, Weidong, Google, Facebook, Zoom, KPMG et Coursera - ont également rejoint la Coalition, apportant des



# Education

ressources et leur savoir-faire en matière de technologie, de connectivité et de renforcement des capacités. Les sociétés exploitant des données relatives aux apprenants et à l'éducation se sont engagées à respecter leur utilisation éthique.

Des organisations philanthropiques et à but non lucratif font aussi partie de la Coalition, c'est le cas de Khan Academy, Dubai Cares, Profuturo et Sesame Street. Elles s'engagent à mobiliser leurs ressources et leurs services pour soutenir les écoles, les ensei-


gnants, les parents et les élèves pendant cette période de perturbations éducatives sans précédent.

Les médias sont également invités à se joindre à la Coalition, comme l'a fait la British Broadcasting Corporation (BBC).


La Coalition reste ouverte à d'autres partenaires en vue de tirer parti de l'expertise et de renforcer le soutien mondial aux réponses nationales. Nous invitons les partenaires intéressés à rejoindre cette coalition au niveau local.

## Quelques conseils pour encourager l'apprentissage de votre enfant à la maison


### 1 Mettre en place une routine quotidienne pour que vos enfants aient le temps d'apprendre



Organiser un temps de travail, dans un endroit calme, pour étudier et lire



Créer une routine quotidienne avec du temps pour manger, dormir, jouer, travailler, étudier et lire




Surveiller le temps passé devant la TV & les jeux vidéo et sur Internet par vos enfants


### 2 Être en contact avec les établissements scolaires



Contacter l'établissement scolaire de vos enfants pour savoir ce qu'il préconise




Communiquer avec les enseignants et les éducateurs de vos enfants




Consulter le site de l'établissement scolaire régulièrement et suivre leurs instructions


### 3 Superviser et encourager l'apprentissage de votre enfant




Encourager votre enfant à lire quotidiennement et à enrichir son vocabulaire



Encourager votre enfant à réviser ses leçons dans toutes les matières




Demander aux aînés d'aider les plus jeunes à réviser/faire leurs devoirs/lire




Encourager l'étude avec d'autres camarades de classe ou former un groupe d'étude avec des enfants du même âge


### 4 Faire participer activement ses enfants



Soutenir la réussite avec des félicitations et non des critiques




Changer régulièrement d'activité pour ne pas se lasser




Demander à vos enfants de mettre en situation ce qu'ils ont appris


### 5 Encourager vos enfants à poser des questions



Discuter avec vos enfants sur les sujets qu'ils viennent d'apprendre




Encourager vos enfants à poser des questions et les soutenir




Assurer le suivi des questions de vos enfants


### 6 Élaborer une routine quotidienne pour que vos enfants prennent le temps d'étudier



Encourager vos enfants à être autonome dans leur apprentissage



Utiliser internet pour trouver des ressources et activités pédagogiques



Tenir un journal de bord pour suivre l'apprentissage et organiser les révisions



# Les forêts et la biodiversité, trop précieuses pour pouvoir les perdre



Forêt gabonaise - © DR

C'est le thème retenu pour l'édition 2020 de la Journée internationale des forêts. Malgré l'absence de manifestation due à la crise médicale mondiale de la Covid-19, les Nations Unies ont tenu à célébrer la forêt dans sa diversité et de faire prendre conscience de l'importance des différents types de forêts.

Proclamé, en 2012, par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 mars - Journée internationale des forêts - est l'occasion pour les pays d'engager des efforts aux niveaux local, national et international afin d'organiser des activités autour des forêts et des arbres, par exemple des campagnes de plantation d'arbres.

Pour le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'heure est à la prise de conscience sur l'importance vitale des forêts

pour le maintien de la vie sur Terre. En effet, près de 1,6 milliard de personnes - dont plus de 2 000 cultures indigènes - dépendent des forêts pour leur subsistance, leurs médicaments, leur combustible, leur nourriture et leur logement.

La protection des forêts du monde est cruciale pour atteindre les objectifs de développement durable (en particulier les objectifs 11 et 15) et est considérée comme l'une des formes d'action climatique les plus rentables. Un certain nombre de forêts situées dans des sites du patrimoine mondial ont été gravement touchées par des incendies récemment, notamment des feux de brousse en Australie. La gestion des incendies est l'une des composantes essentielles d'une gestion efficace.

De ce fait, plusieurs initiatives voient régulièrement le jour pour jouer un rôle de premier plan dans la conservation in situ de la biodiversité forestière. C'est dans ce cadre que le Comité du patrimoine mondial, lors de sa 25e session (2001), a convenu que les forêts méritaient une attention particulière et a approuvé la création du [Programme des forêts du patrimoine mondial](#) afin de garantir que la Convention du patrimoine mondial soit mise à profit autant que possible pour favoriser la conservation des forêts à l'échelle mondiale. À ce jour, plus de 110 sites du patrimoine mondial sont reconnus comme sites forestiers du patrimoine mondial.

Au niveau de la forêt du bassin du Congo, le Centre du patrimoine mon-



dial a soutenu deux initiatives : [la conservation de la biodiversité dans les régions de conflit armé](#) : [Protection du patrimoine mondial en République démocratique du Congo](#) et [l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier de l'Afrique centrale \(CAWHFI\)](#).

L'un des grands succès de cette dernière a été l'inscription du [trinational de la Sangha](#) (Cameroun, Congo et République centrafricaine) en juillet 2012 sur la liste du patrimoine mondial. Ce bien a été le premier site naturel tripartite transfrontalier à bénéficier de cette reconnaissance internationale. Entre 2016 et 2020, le fi-

nancement de l'Union européenne a permis à la CAWHFI de renforcer la surveillance d'une zone transfrontalière de plus de 225 000 km<sup>2</sup> (qui comprend trois sites du patrimoine mondial ([la réserve de faune du Dja](#) au Cameroun, [Ecosystème et paysage culturel relique de la Lopé-Okanda](#) au Gabon et du [Tri-national de la Sangha](#)) par la multiplication des patrouilles anti-braconnage (plus de 3 500 patrouilles et 300 000 km parcourus), l'utilisation de technologies innovantes (SMART, caméras pièges, drones et télédétection, etc. ) et la formation de plus de 350 éco-gardes.

Le soutien apporté par CAWHFI a

également permis d'améliorer la gestion des sites grâce à la réhabilitation des infrastructures, la promotion de l'écotourisme, l'implication et la formation des communautés locales (plus de 1000 personnes) et la mise à jour / production d'inventaires de la faune sauvage (par exemple éléphants, gorilles et chimpanzés). En outre, le CAWHFI a fourni un appui technique aux autorités congolaises et gabonaises pour la préparation des dossiers de candidature pour les parcs nationaux d'[Odzala-Kokoua](#) et d'[Ivindo](#), respectivement.

### Historique du programme CAWHFI

C'est un programme pour préserver l'intégrité des sites du patrimoine mondial naturel en République démocratique du Congo.

La moitié de la surface totale des massifs forestiers tropicaux d'Afrique se trouve en République démocratique du Congo. La biodiversité exceptionnelle des forêts congolaises, qui abritent de nombreuses espèces endémiques telles que le bonobo, le gorille des montagnes et l'okapi, a motivé l'inscription de cinq aires protégées de l'Etat partie sur la Liste du patrimoine mondial entre 1979 et 1996. Confrontés à des menaces qui pourraient avoir des effets nuisibles sur leurs valeurs de patrimoine mondial, ces cinq sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril entre 1994 et 1999.

En 2000, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO initie le programme Conservation de la biodiversité en zones de conflit armé : préserver les sites du patrimoine mondial en République démocratique du Congo, afin de préserver l'intégrité des cinq sites congolais dans un pays en situation de conflit prolongé.

L'objectif du programme est d'éviter la perte de la valeur universelle exceptionnelle des sites et de réunir les conditions favorables à leur retrait de la Liste du patrimoine mondial en péril. Le programme est mis en œuvre avec l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), organisme chargé de la gestion des aires protégées, sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme, et le concours actif des ONG de conservation partenaires de l'ICCN.



### Journée mondiale de l'eau : Audrey Azoulay invite les États, la société civile et chaque individu, à se mobiliser pour l'or bleu



Dans son message à l'occasion de l'édition 2020, de la Journée mondiale de l'eau, Madame Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO a décrié les menaces des ressources en eau, en quantité et en qualité, pour l'avenir dues au dérèglement climatique. De ce fait, elle a invité tout un chacun à s'engager pleinement pour les générations futures.

Célébrée chaque année, le 22 mars, la Journée mondiale de l'eau permet d'attirer l'attention des populations du monde entier sur l'importance de l'eau douce et de plaider en faveur de la gestion durable des ressources en eau douce. Elle est également l'occasion d'en apprendre davantage sur les questions liées à l'eau, d'inspirer les autres et de prendre des mesures pour faire la différence.

Malgré la crise sanitaire mondiale de la

pandémie du Covid-19, l'UNESCO a tenu à célébrer cette Journée avec l'ONU-eau à travers la présentation du nouveau Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau. Celui-ci porte sur l'eau et les changements climatiques. Il dresse des solutions concrètes pour assurer un accès à l'eau pour tous : améliorer la gestion des ressources hydriques, atténuer les risques liés à l'eau, ou encore assurer un accès plus facile et plus durable à l'assainissement.

En effet, « en ce moment, nous avons plus que jamais besoin de sciences, nous avons aussi plus que jamais besoin de coopérations internationales. C'est vrai pour la recherche scientifique et c'est très vrai sur l'eau. Puisque, plus de 60% des flux d'eau traversent les frontières natio-

nales. Alors, ce rapport fait le point sur les données, les outils et les connaissances, pour améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et pour lutter contre les changements climatiques à travers une meilleure gestion de l'eau », a souligné Madame Azoulay.

Par ailleurs, elle a relevé qu'« une crise hydrique est une crise globale : l'éducation de qualité, ou le développement de sociétés plus prospères et plus justes, sont par exemple des objectifs qui ne seront pas atteints sans un accès durable à l'eau. L'histoire le prouve : ainsi, en Chine ou en Moyen-Orient, les grands fleuves (Yang Tsé Kiang, Nil, Euphrate) ont par exemple permis le développement des premières grandes civilisations agraires et urbaines. Face à cette urgence, la décennie qui s'ouvre doit être la décennie de l'action.



## Les jeunes et les femmes leaders associatifs informés sur la Biennale de Luanda



Vue des participants - © UNESCO

En vue de permettre aux associations de jeunes et de femmes œuvrant pour la paix de renforcer leurs capacités dans le domaine et de s'imprégner des nouveaux outils permettant d'améliorer la mise en œuvre de leurs actions, l'UNESCO a organisé un atelier de restitution de la Biennale panafricaine pour la culture de la paix encore appelé Biennale de Luanda.

La Biennale panafricaine pour la culture de la paix encore est un forum dont l'objectif principal est de faire grandir le Mouvement panafricain en faveur d'une Culture de la Paix et de la non-violence par la mise en place de partenariats associant : gouvernements ; société civile ; communauté artistique et scientifique ; secteur privé et organisations internatio-

nales. Elle s'inscrit dans la stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique (2014-2021).

Organisée du 18 au 22 septembre 2019 par le gouvernement de l'Angola, l'Union Africaine et l'UNESCO, la première édition de la Biennale dit de Luanda a réuni plusieurs représentants de gouvernements, de la société civile, du secteur privé, de la communauté artistique et scientifique, des institutions académiques et des organisations internationales autour de trois axes : Forum des partenaires, Forum d'idées/Forum des jeunes/Forum des femmes et un Festival des cultures.

Le Gabon a pris part à cette rencontre à

travers une délégation de 4 personnes : deux jeunes entrepreneurs, un représentant des femmes (Présidente du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix - section Gabon) et un représentant des jeunes (Secrétaire Permanent du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix).

La restitution de Libreville, au profit des Réseaux panafricain des jeunes et femmes pour la culture de la paix, a alors porté sur (1) les origines de la Biennale et le forum des partenaires, (2) le forum des femmes et (3) forum des jeunes.

La première communication a été faite par Monsieur Juste-Joris Tindy-Poaty,



Chargé du programme des sciences humaines et sociales au Bureau de l'UNESCO à Libreville. Il a rappelé le contexte d'organisation de ce forum avant d'insister sur certains éléments historiques, notamment l'origine du concept "culture de la paix". Il s'agit d'une expression née en Afrique, à Yamoussokro en Côte d'Ivoire, au cours d'un forum consacré à la paix. Cela laisse à penser que l'Afrique est le berceau de "la culture de la paix" selon ce dernier. En outre, il a invité l'assistance à comprendre la culture de la paix comme un ensemble de valeurs, attitudes et comportements qui participent au vivre-ensemble, à la cohésion sociale, contrairement à la pensée populaire qui l'assimile à l'absence de guerre.

Au sujet du Forum des partenaires, Monsieur Tindy-Poaty a souligné que celui-ci avait pour objectif de mobiliser des fonds et des res-

sources en faveur de projets et initiatives pour la culture de la paix en Afrique et la Diaspora.

La deuxième communication sur le Forum des femmes a été dite par Madame Victoire Lasseni Duboz, Présidente de la section Gabon du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix. L'oratrice a souligné que ce forum a, quant à lui, permis de partager les bonnes pratiques pour réduire la vulnérabilité des filles et des femmes à la violence, de réfléchir sur le rôle des femmes en tant qu'agents de paix pour l'Afrique ; de fédérer les réseaux de femmes pour la paix en Afrique : actions conjointes et coordonnées notamment avec FEMWISE (Union africaine), Réseaux Culture de la paix (UNESCO), Réseau de femmes leaders (ONU Femmes) et autres réseaux de société civile.

La dernière présentation était celle de Mademoiselle Sveltana Ada Mendome,

Secrétaire permanente du Réseau des femmes pour la culture de la paix. Elle a entretenu l'auditoire sur le Forum des jeunes. « C'était un espace de réflexion et d'échanges entre jeunes du continent et des diasporas » a-t-elle souligné. A la fin du forum, les participants se sont engagés, sous les auspices du PAYNCoP, à mener un projet de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la résolution 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Art17 / AYC dans les États membres de l'UA et produire un rapport qui catalysera les actions visant à assurer une participation significative des jeunes à la paix et à la sécurité.

A l'issue de l'atelier de restitution, plusieurs recommandations ont été faites, celles de restituer la biennale d'un public plus large, amener les jeunes leaders à s'approprier les engagements de la jeunesse et mettre en place un mécanisme de suivi.



Sur l'écran : Madame Victoire Lasseni Duboz lors de sa participation à la Biennale de Louanda - © DR





## Gabon : Génération égalité, une évolution mi-figue mi-raisin

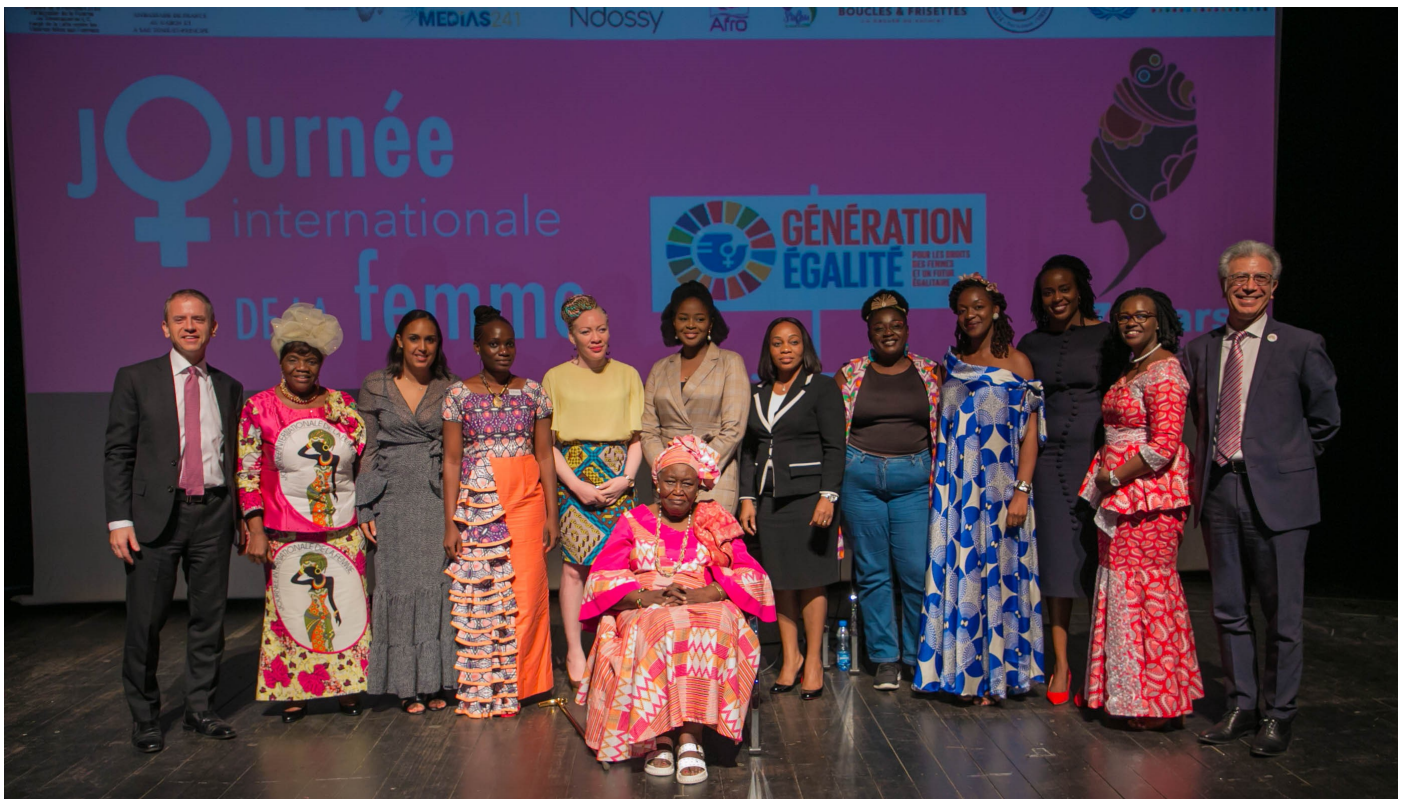


Photo de famille officiels et panelistes - © UN Gabon

A l'instar de la communauté internationale, le Gabon a célébré l'édition 2020 de la Journée internationale des femmes sous le thème « Je suis de la Génération Égalité : Levez-vous pour les droits des femmes ». Elle a été l'occasion de mesurer l'évolution des progrès réalisés en faveur des droits des femmes depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing, en 1995, c'est-à-dire la feuille de route la plus progressiste en matière d'autonomisation des femmes et des filles partout dans le monde.

Célébrée chaque année, le 8 mars, la Journée internationale des femmes est l'occasion de célébrer les progrès réalisés pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, mais aussi de mener une réflexion critique sur ces efforts et d'œu-

vrer pour un plus grand dynamisme mondial. C'est l'opportunité de mettre en avant les actes remarquables réalisés par les femmes et de s'unir pour faire progresser l'égalité des genres dans le monde.

La célébration du Gabon a été anticipée, le 7 mars, le 8 tombant un dimanche. Elle s'est déroulée sous quatre phases : une cérémonie protocolaire, le pré-lancement du réseau des femmes leaders africaines (AWLN), une conférence – débat et un concours d'éloquence inter-établissement.

Comme tout hôte, le Directeur de l'Institut français a ouvert la série d'allocation avec un mot de bienvenue. Puis, prenant la parole, Monsieur Ste-

phen Jackson, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Gabon, s'est satisfait qu'aujourd'hui, en 2020, plusieurs grands progrès ont été réalisés au cours de ces 25 années, bien que de nombreux défis restent à relever. En terme d'exemples, le taux de mortalité maternelle a diminué de 38 % depuis 2000. 131 pays ont procédé à des réformes juridiques pour soutenir l'égalité genre et lutter contre la discrimination. Il y a vingt-cinq ans, la discrimination à l'égard des femmes était inscrite dans la législation de nombreux pays. Plus les trois quarts des pays ont mis en place des lois contre la violence domestique. Et, les filles sont plus nombreuses que jamais à être scolarisées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes



dans l'enseignement supérieur dans le monde entier.

Pour Madame Marie Prisca Koho Nlend, Ministre en charge de la femme, si cette Journée tient une place particulière au Gabon et dans le monde entier, c'est parce que l'égalité Homme-Femme fait encore débat. Elle représente un véritable rassemblement autour des efforts entrepris par le Gouvernement gabonais pour hisser les femmes au même niveau que les hommes dans la vie sociale, politique et économique. C'est dans ce cadre que, dès janvier 2020, il a, entre autres, lancé en collaboration avec le Système des Nations Unies et la société civile une série d'actions, sur l'ensemble du territoire national, en vue de mener une réflexion nouvelle sur les progrès déjà réalisés et les changements à effectuer.

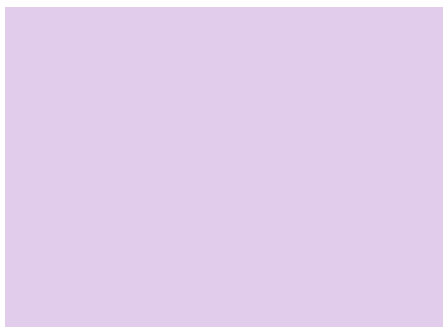
Après cette partie protocolaire, le public a suivi un mini-reportage réalisé par les Nations Unies son partenaire « Média 241 » sur la génération égalité au Gabon. Elle a révélé que beaucoup de choses ont été améliorées à l'exemple de loi des un tiers de femmes à avoir obligatoirement dans toutes les institutions et l'accessibilité de plusieurs femmes à des hauts postes de responsabilité. Toutefois, les interviewées ont dénoncé un ralentissement de ce progrès ces dernières années et invitent la société civile à prendre le relai afin de sensibiliser davantage de femmes sur leurs droits.

A la suite de ce visionnage, le Réseau des femmes leaders africaines (AWLN) a été présenté aux femmes et y ont été invitées à adhérer lors du

lancement officiel, le 17 avril, lors de la célébration de la Journée nationale de la femme gabonaise.

Il a fait place à la séquence échanges-débat sur le thème : « Le retour à la coiffure traditionnelle et naturelle, tendance de mode ou véritable défi ? ».

La manifestation s'est achevée avec le concours d'éloquence inter-établissement sur les droits des femmes, lequel a été remporté par le Lycée public de Mikologo.





## Pour de nouveaux biens naturels et mixtes gabonais dans la liste du Liste du patrimoine mondial



Photo de famille officiels et participants - © UNESCO

Le Ministre de la culture et des arts a ouvert, le 20 janvier 2020, les travaux de l'atelier de renforcement des capacités pour la mise à jour de la Liste indicative du Gabon (biens naturels et mixtes) et pour la présentation du dossier de nomination du parc national de l'Ivindo au patrimoine mondial, au profit d'une vingtaine d'experts locaux dans le domaine du patrimoine culturel et naturel.

Le patrimoine mondial désigne un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité, actualisé chaque année par le centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'objectif principal de la liste du patrimoine mondial est de faire connaître et de protéger les sites reconnus de valeur

universelle exceptionnelle en se fondant sur 10 critères, six pour les biens culturels et 4 pour les biens naturels.

« Malgré le fort potentiel naturel et culturel de plusieurs de ses sites révélés par diverses études, le Gabon ne compte actuellement qu'un seul bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, le parc national de la Lopé et une liste indicative comportant sept biens » a souligné Monsieur Vincenzo Fazzino, Représentant de l'UNESCO au Gabon.

Cet atelier revêt une importance capitale pour le Gabon, permettant la révision de sa liste indicative, encore appelée inventaire des sites naturels, culturels et mixtes les plus importants situés à l'intérieur de ses frontières, condition préalable pour les États parties de la

Convention 72, avant toute nouvelle inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les experts auront pour cas pratique la préparation du dossier de nomination du parc national de l'Ivindo. Pour Monsieur Stephen Jackson, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Gabon, cet atelier est également une opportunité pour promouvoir de la place de la culture dans l'Agenda 2030 des Nations Unies. En effet, l'introduction de la Déclaration dudit Agenda déclare que : « Nous avons conscience de la diversité naturelle et culturelle du monde et savons que toutes les cultures et toutes les civilisations peuvent contribuer au développement durable dont elles sont des éléments indispensables ». Il a ainsi fait lien avec les Objectifs de développe-

ments durables (ODD) 3, 4, 5, 11, 13, 14 et 15.

Monsieur Michel Menga M'Essono, Ministre de la culture et des arts, quant à lui, a dit ne ménager aucun effort afin que la culture soit au cœur du quotidien des gabonais.

Ont également pris part à cette cérémo-

nie d'ouverture : Professeur Patrick Mouguiama Daouda, Ministre de l'éducation nationale, chargé de l'instruction civique et Président de la Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO, Monsieur Oswald Séverin Mayiounou, Ministre délégué auprès du Ministre en charge des Eaux et Forêts et de l'Environnement.

Après une phase protocolaire, les participants ont entamé les travaux, qui prennent fin le 23 janvier courant. Cet atelier bénéficie du soutien financier de l'Union européenne.



## Culture

### Le Gabon soumettra le dossier de candidature du parc national de l'Ivindo au patrimoine mondial de l'UNESCO



Vue des chûtes du parc de l'Ivindo— © DR

**C'est le résultat de l'atelier de renforcement de capacités « Mise à jour de la liste indicative du Gabon (biens naturels et mixtes) et présentation du dossier de nomination du parc national de l'Ivindo » clôturé, le jeudi 23 janvier 2020.**

Ouvert, le lundi de la même semaine, par le Ministre de la culture et des arts, l'ate-

lier de Libreville sur le patrimoine mondial poursuivait trois objectifs : (1) renforcer les capacités des professionnels du patrimoine naturel et culturel ; (2) réviser la liste indicative du Gabon et (3) préparer le dossier de nomination du parc national de l'Ivindo.

Les travaux de l'atelier qui ont porté sur le renforcement des capacités sur la

convention concernant le patrimoine mondial naturel et culturel de 1972 (les concepts fondamentaux), la mise à jour des biens naturels et mixtes de la Liste indicative du Gabon et les processus d'inscription et l'évaluation du dossier de candidature au patrimoine mondial du Parc National de l'Ivindo, ont permis d'atteindre lesdits objectifs.

En effet, la Liste indicative du Gabon a été révisée. Elle compte désormais 2 biens naturels et 4 biens mixtes. Deux biens ont été retirés de la Liste. Il s'agit du parc national de Minkébé, du fait qu'il ne remplit plus les conditions d'intégrité, en raison notamment des activités de braconnage et d'orpaillage qui y ont lieu. Il en est de même pour l'ancien hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné, retiré en raison de l'absence d'attributs de la Valeur Universelle Exceptionnelle.

Par ailleurs, le parc national des Monts Birougou a connu un changement de catégorie passant de bien mixte à un bien naturel. Le parc national des Plateaux Batéké, bien mixte, a connu une modification de ses critères initiaux.

Par contre, les Grottes de Lastoursville, bien mixte, et le parc national de Moukalaba - Doudou, bien mixte, n'ont pas connu de modifications majeures. En revanche, pour la pile nucléaire de Bangombé et le site fossilifère de Moulén-

dé, ces deux sites ont été proposés pour une inscription en série dans la catégorie bien naturel. Il en est de même pour le parc national de Loango qui fait son entrée sur la Liste indicative. Le delta intérieur de l'Ogooué, quant à lui n'a pas pu être inscrit dans cette liste au regard du manque d'informations nécessaires.

Le dossier de candidature au patrimoine mondial du parc national de l'Ivindo a été présenté, discuté et adopté après des modifications et ajustements. L'atelier a jugé que ce dossier peut être soumis au centre du patrimoine mondial, au plus tard le 31 janvier 2020.

Monsieur Vincenzo Fazzino, Représentant de l'UNESCO au Gabon s'est réjoui de la qualité des résultats obtenus au cours de cet atelier. Selon lui, le patrimoine naturel et culturel dont dispose le Gabon est véritablement un patrimoine au service de l'humanité.

En effet, la forêt équatoriale, la biodiversité, l'union et la communion entre connaissance et savoir-faire traditionnels propre et endogène au Gabon, est assez unique au monde. D'où la nécessité pour le Gabon d'inscrire plusieurs de ses biens dans la Liste du patrimoine mondial afin de bénéficier de ce label de qualité qui aide au développement économique des pays ; les touristes sont attirés par les pays qui regorgent plusieurs sites inscrits sur cette Liste.

Monsieur Pierre Mbeng, Directeur de cabinet du Ministre de la culture et des arts, a souligné que pour le Ministre de la Culture et des Arts, Monsieur Michel Menga M'Essone, la culture constitue une valeur à prendre en compte dans l'économie du pays.

La cérémonie s'est achevée par une remise d'attestations de participation.



Hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné - © DR



## Le Gabon lance le Programme de soutien au renforcement des industries culturelles et créatives



Debout au centre : Le Ministre de la culture et des arts lors de son allocution - © UNESCO

Le Musée national des arts, rites et traditions du Gabon a servi de cadre pour le lancement de ce programme qui vise à structurer les filières des industries culturelles et créatives pour booster la création d'emplois, l'entrepreneuriat, la croissance des micro, petites et moyennes entreprises et l'autonomisation des femmes et des filles dans ce secteur.

Le Programme s'inscrit dans le cadre de l'initiative mondiale « Banque d'expertise UE/UNESCO sur la gouvernance de la culture dans les pays en développement : Appui aux nouveaux cadres réglementaires visant à renforcer les industries culturelles et créatives et la promotion de la coopération Sud-Sud », à laquelle le Gabon a soumissionné et obtenu l'approbation pour la mise en œuvre dudit Pro-

gramme.

La mise à disposition d'expertise et le soutien à l'apprentissage entre pairs permettrait de mettre à jour le dispositif réglementaire national en matière d'industries culturelles et créatives en y intégrant les questions d'employabilité, d'entrepreneuriat et d'autonomisation des femmes et des filles.

Cette initiative mondiale poursuit quatre objectifs : (1) soutenir des systèmes de gouvernance durables de la culture ; (2) parvenir à un échange équilibré de biens et services culturels et promouvoir la mobilité des professionnels de la culture ; (3) inclure la culture dans les cadres de développement durable et (4) promouvoir les droits de l'homme et les

libertés fondamentales.

Le PSRICC vise à mettre à jour le projet de politique culturelle datant de 2011 « Les grands axes de la politique culturelle en République gabonaise » afin d'y incorporer des mesures supplémentaires reflétant les tendances actuelles des ICC. Il intégrera des mesures qui stimulent la création d'emplois, l'entrepreneuriat, la croissance des micro, petites et moyennes entreprises et l'autonomisation des femmes et des filles dans les ICC.

Il porte notamment sur l'organisation de réunions de consultations entre diverses parties prenantes qui permettront de relever ensemble les différents besoins, défis et opportunités des industries cul-



turelles et créatives du Gabon. Il mettra un accent sur des ateliers de formation à l'intention des responsables gouvernementaux et de la société civile afin de garantir l'appropriation effective par toutes les parties du nouveau cadre réglementaire créé par ce projet. Les ateliers porteront en particulier sur le marketing culturel, la gestion des projets, l'entrepreneuriat culturel, la comptabilité et la gestion du personnel et l'élaboration de textes juridiques.

De même, des représentants des parties prenantes gabonaises effectueront un voyage d'étude afin d'acquérir des connaissances et une expérience de première main de leurs pairs sur l'élaboration de cadres réglementaires pour les

ICC. Des représentants dudit pays se rendront également au Gabon pour partager leurs expériences avec les parties prenantes gabonaises.

Dans son allocution de circonstance, Monsieur Vincenzo Fazzino, Représentant de l'UNESCO au Gabon, s'est réjoui de ce que ce Programme associe « Emploi – Entrepreneuriat – Autonomisation – Femmes » et pourrait de ce fait lever un voile nouveau sur la diversification des sources de l'économie gabonaise et tracer des nouvelles voies.

Madame Rosario Bento Pais, Ambassadrice de l'Union Européenne au Gabon, s'est dit satisfaite que la

candidature du Gabon ait été retenue et a présenté les différentes initiatives en cours au Gabon et soutenues par l'UE.

Quant à Monsieur Michel Menga M'Essone, Ministre de la culture et des arts, il a dit ne ménager aucun effort afin que le secteur des industries culturelles sorte véritablement de l'anonymat et a assuré de l'engagement de son département pour mener à bien ce programme.

Financé par l'Union européenne, le PSRIC a une durée de 21 mois. Dans la mise en œuvre, le Ministère de la culture et des arts bénéficiera du concours de deux experts mis à disposition (un expert national et un expert international).





## Les coiffures et produits capillaires naturels au cœur de la Journée internationale des femmes



Vue des panelistes - © UN Gabon

Lors de la célébration de l'édition 2020 de la journée internationale des femmes, le Ministère en charge de la femme, les Nations Unies et la société civile ont tenu à mettre en avant les enjeux des coiffures et des produits capillaires naturels.

Chaque année, la Journée internationale des femmes est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde. C'est un jour où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques. C'est une occasion de faire le point sur les luttes et les réalisations passées, et surtout, de préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures générations de femmes.

Au Gabon, elle a été marquée entre autres, par la valorisation des enjeux des coiffures traditionnelles et naturelles et des produits capillaires utilisés pour celles-ci. En prélude, à la célébration, un challenge photo de femmes et jeunes filles en coiffures naturelles a été lancé.

Une trentaine de candidature a été enregistrée et a permis à 6 lauréats de bénéficier de tests capillaires, produits naturels et/ou de séances coiffures gratuites auprès des producteurs de produits capillaires naturels et/ou des salons de coiffures partenaires, notamment « Boucles et frisettes » et le salon de coiffure «Everyhair ».

Par ailleurs, la thématique a été développée, à la suite de la cérémonie proto-

colaire de la célébration de l'édition 2020 de la Journée internationale des droits des femmes, dans une séquence dénommée échanges-débat sur le thème : « Le retour à la coiffure traditionnelle et naturelle, tendance de mode ou véritable défi ? »

Face à un panel constitué essentiellement de femmes, l'assistance a pu apprécier les biens faits et avantages de ces coiffures et produits des points de vue médical, entrepreneurial, économique et culturel.

Sur le plan médical, le Docteur Stéphanie Ntsame, Dermatologue au Centre hospitalier universitaire de Libreville a soutenu que les produits naturels tels





que le beurre de Moringa, l'avocat et l'atanga (safou) étaient très bénéfiques pour les cheveux et la peau. Par contre, les défrisateurs et lissages contenaient des perturbateurs endocriniens qui provoquent, en plus des problèmes d'esthétiques, des cancers et l'infertilité. Alors, le retour au naturel réduirait considérablement les risques de fibromes, de cancers de l'utérus, de cancers du sein, de cancers ORL ainsi que les coûts de santé publique. Toutefois, elle a relativisé en disant ne pas être radicale sur le choix du naturel ou de l'industriel. Elle a recommandé à chaque femme d'opter pour la tête qu'elle veut à condition qu'elle ne lui coûte pas la santé. Elle doit faire évoluer les coiffures naturelles pour valoriser la culture gabonaise.

Sur le plan entrepreneurial, le marché des coiffures et des produits capillaires

naturels est une niche à fort potentiel. Elle permet aujourd'hui à de jeunes entrepreneurs de créer de la valeur, à l'exemple de Madame Maika Biteghe Mamalepot, Fondatrice de Boucles et Frisettes, spécialiste du cheveu crépu, de Madame Gaelle Ilama, Fondatrice de la marque Ndossy, et de Madame Ludmilla Agnorogoulet Dong, Fondatrice de la marque l'Hair Afro.

Sur le plan socio-économique, ils réduisent les dépenses des femmes, souligne Madame Doliane Guiyeligou, Bloggeuse. Ainsi, toutes les femmes avec les cheveux naturels doivent être fières de les avoir et les montrer sans en avoir honte ni peur des préjugés de la société, reprend Madame Nathalie Essono, Auteur des œuvres « Petit Manuel du che-

veu crépu » et « Petit Manuel des Coiffures Crépues ».

Dans la société traditionnelle gabonaise, la coiffure portée par une femme avait une signification, un symbole culturel, a rappelé Madame Rose Bernadette Rebienot, Membre du Conseil International des 13 Grand-mères indigènes. Ainsi, une femme ne se coupait les cheveux que pendant sa période de veuvage.

Il ne sera alors jamais trop tard pour revenir au naturel. Le meilleur exemple à donner aux femmes noires est celui de la femme la plus belle actuellement. Elle a les cheveux courts, elle est naturelle et elle a été jugée la plus belle du monde, conclut Madame Maika Biteghe Mamalepot.



Vue du stand des produits naturels à base d'atanga encore appelé safou - © UN Gabon



## L'édition 2020 de la Journée internationale de la femme, au Gabon

La célébration de l'édition 2020 de la Journée internationale de la femme, au Gabon, avait pour objectif de sensibiliser la jeune génération sur l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable « Égalité des sexes ».

Dans la perspective de la lutte contre les inégalités de sexes, elle a permis de :

- ⇒ Promouvoir le Réseau des Femmes Leaders Africaines et susciter l'adhésion;
- ⇒ Promouvoir des modèles de réussite internationaux et locaux;
- ⇒ Susciter le changement des mentalités;
- ⇒ Sensibiliser les acteurs de la société sur l'atteinte de l'ODD 5;
- ⇒ Promouvoir l'identité culturelle africaine et gabonaise à travers la coiffure naturelle et traditionnelle ;
- ⇒ Informer et sensibiliser les femmes sur les effets néfastes de l'utilisation de produits chimiques
- ⇒ Promouvoir l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes.

Par ailleurs, elle a permis de mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable suivants :



**Santé et bien-être** : La multiplication de l'utilisation des coiffures importées et autres produits chimiques sont les principales causes de la perte ou chute des cheveux chez les femmes africaines.



**Égalité des sexes** : Les témoignages de réussites et les appels à la mobilisation sont autant de manières concrètes d'éveiller la conscience collective des acteurs et d'influencer les décideurs publics.



**Consommation et production responsables** : Les produits capillaires locaux favorisent la consommation et la production responsable avec des procédés de fabrication naturels et protecteurs de l'environnement.



### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE





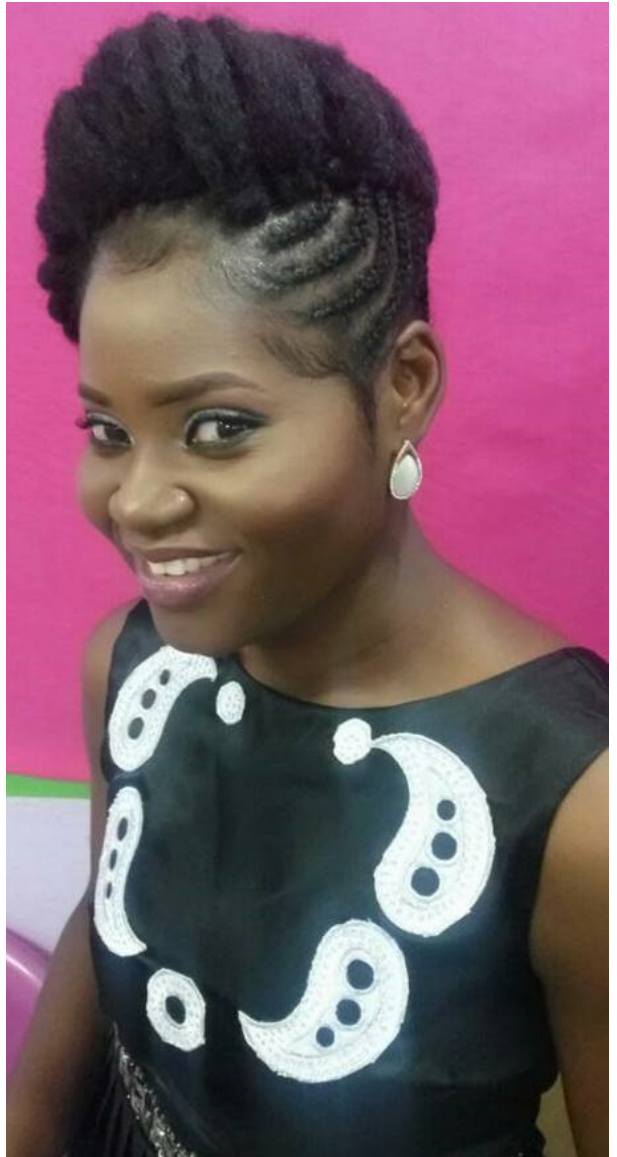
## Synthia Ibinga partage son point de vue sur le concept

Le concept de ‘‘coiffure naturelle’’ lancé cette année lors de la Journée internationale de la femme était la bienvenue et vient, à mon avis, confirmer un phénomène que nous vivons depuis deux ou trois ans déjà en Afrique et même partout ailleurs où les femmes tendent à revendiquer leur véritable identité au travers du cheveu crépus. En effet, la plupart des femmes ‘‘afro’’ se sont rendues compte de la beauté naturelle que pouvaient renfermer leurs cheveux, mais cet avis n’est pas partagé par toutes les femmes. Certaines pensent que les cheveux naturels sont difficiles à entretenir ou que les produits appropriés pour l’entretien capillaire ne sont pas connus de toutes, d’où l’utilisation des produits chimiques visant à ramollir les cheveux et à faciliter la coiffure.

De nos jours, ces raisons ne sont plus une barrière pour toutes les femmes qui veulent retrouver leurs cheveux naturels, en ce sens que plusieurs astuces sont mises à leur disposition. Nous avons aujourd’hui la vente de divers produits naturels notamment des huiles, des crèmes de cheveux faits à base des produits naturels idéals pour la poussée ou la brillance des cheveux naturels. Il y a, dès lors une diversité de coiffures pour cheveux « naps » disponibles sur internet et des instituts spécialisés uniquement dans l’entretien des cheveux naturels se multiplient dans nos villes. Toutes ces choses ont toujours existé, la différence est juste que de nos jours elles ont plus de visibilité et convergent bien avec la tendance actuelle qui est celle de la beauté au naturel.

Je loue l’initiative entreprise par la ministre de la décennie de la femme, avec l’appui de l’ UNESCO lors de cette journée, car elle a permis à chaque femme qui a participé au concours lancé sur sa page Facebook, à s’affirmer et à s’apprécier avec sa coiffure naturelle publiée sur le site, et, grâce à cet élan, je crois que plusieurs autres femmes emboîteront le pas et sauront s’apprécier à leur juste valeur.

Que ce genre d’initiative continue et s’étende sur d’autres aspects de notre africanité, tel que le port du pagne, la conservation du teint naturel ou le port des bijoux/accessoires faits à base d’objets de notre terroir.



J<sup>♀</sup>ournée  
internationale  
de la femme

Edition 2020



GÉNÉRATION  
ÉGALITÉ  
POUR LES DROITS  
DES FEMMES  
ET UN FUTUR  
ÉGALITAIRE





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Objectifs de  
développement  
durable

## **Bureau de l'UNESCO à Libreville**

Maison des Nations Unies

164, Impasse André Mba Obame

B.P. 2183 Libreville, Gabon

Tel.:+241 04 51 03 36

<https://fr.unesco.org/fieldoffice/libreville>

[www.facebook.com/unescolibreville](http://www.facebook.com/unescolibreville)

[www.twitter.com/unescogabon](http://www.twitter.com/unescogabon)